



**FORMULAIRE 4.4 - FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)
RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET**

PAYS: Burundi -2016

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 1^{ER} JANVIER – 31 DÉCEMBRE

Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: Renforcement du monitoring, de la production de rapports et de la coopération technique du HCNUDH au Burundi
Numéro du Programme (*le cas échéant*)
Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):¹ PBF/IRF-135 no 00098478

Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: OHCHR-Burundi

Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales:

Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)
USD 1 036 967.24

Contribution gouvernementale (*le cas échéant*)
N/A

Autres contributions (donateurs) (*le cas échéant*)
N/A

TOTAL: USD 1 036 967.24

Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 10 selon extension d'avril 2016

Date de démarrage²
(*jour/mois/année*) 18/01/2016

Date de fin prévue à l'origine³
(*jour/mois/année*)

31/10/2016
(selon extension signée 22/04/2016)

Date de fin actuelle⁴
(*jour/mois/année*) 31/10/2016
(demande d'extension en cours)

Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le*

Rapport soumis par

Nom: Patrice Vahard

¹ Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

² La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

³ Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

⁴ S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

document le cas échéant

Oui Non Date:

Évaluation finale – *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Titre: Représentant, OHCHR-Burundi

Organisation participante (principale): OHCHR-Burundi

Courriel: pvahard@ohchr.org

PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet contribue:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet contribue. Les droits humains sont respectés et les victimes ont plus de recours à la justice au niveau national
Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet contribue. -Lois et mesures prises sur la violation des DH -Baisse des cas des VSBG

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: conforme au plan

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

Description du résultat 1: Une meilleure visibilité et connaissance des atteintes aux droits de l'homme commises au Burundi, y compris sur les personnes déplacées, les réfugiés et les retournés, grâce à un monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants de l'OHCDH-B; une attention spéciale est accordée, afin de les catégoriser, aux violences basées sur le genre perpétrées au Burundi tant dans les activités de monitoring que dans celles de rédaction des rapports.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: conforme au plan

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit1.1: renforcement de la présence accrue de l'OHCDH-B durant la période post-électorale.

- 5 personnels internationaux (P-3) sont en fonction depuis février 2016;
- 10 personnels nationaux (6 NO-A et 4 NO-B) ont été recrutés; 6 sont déjà en fonction
- 1 VNU est en fonction
- 6 chauffeurs (G2) en fonction

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

Malgré la crise politique au Burundi qui perdure, la mise en oeuvre du projet a permis à l'OHCHR-B de mener des actions positives. Ainsi, en préparation de la visite du Secrétaire-Général des Nations unies Ban Ki-moon, en février 2016, le chef d'Etat a annoncé des mesures allant dans le sens des recommandations faites par l'OHCDH-B pour le renforcement de la confiance, notamment la réouverture de deux des cinq médias fermés suite au coup d'Etat manqué de mai 2015. Certains mandats d'arrêts internationaux émis par le Burundi ont également été retirés. Des centaines de personnes ayant bénéficié de la grâce présidentielle ont été libérées.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en oeuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

Comme cela avait été indiqué dans le rapport à mi-parcours, le recrutement du personnel national avait été retardé à cause d'un manque de ressources du PNUD, entité de mise en oeuvre de cette activité pour le compte de l'OHCDH-B. Ce retard a été rattrapé, et le recrutement a pu avoir lieu dès août 2016. Le personnel national est en fonction depuis novembre 2016.

Description du résultat 2: Un plaidoyer accru et un engagement renforcé de l'OHCDH-B avec ses partenaires nationaux et les autres parties prenantes.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: conforme au plan

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en oeuvre du projet.

Produit 2.1: La production de rapports indépendants et crédibles sur l'évolution de la situation des droits de l'homme durant la période post-électorale, à travers:

- la collecte de données durant les activités renforcées de monitoring:

4 bureaux régionaux sont fonctionnels. 608 visites monitoring ont été effectuées entre le 18 janvier et le 10 octobre

- La rédaction de rapports réguliers et de rapports ad hoc:

Grâce à ses activités renforcées de monitoring, l'OHCDH-B a produit, depuis la mise en oeuvre du projet jusqu'au 1er novembre, des rapports journaliers (207), hebdomadaires (19), mensuels (10), semi-publics (pour les autorités et la communauté diplomatique) (20) et ad hoc (3), ainsi qu'un nombre important de notes de briefing pour diverses audiences (par ex. le Secrétaire-Général, le Haut Commissaire et l'ASG Ivan Simonovic). A noter qu'il a été décidé au mois de mai de suspendre la production de rapports hebdomadaires car redondants avec la publication des rapports quotidiens.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)? Le monitoring et reporting entrepris par OHCDH-B lui a permis d'entreprendre un plaidoyer accru, du fait qu'avec ces informations, l'Office peut approcher les autorités avec des informations

concrètes sur la situation des droits de l'homme dans ce pays et demander qu'elles prennent action en conséquence. De plus, à travers ce monitoring, OHCHR-B a pu établir des relations positives de travail avec les autorités en mesures d'avoir un effet direct sur la vie des personnes (par exemple les chefs de police et l'administration pénitentiaire). De cette manière, le plaidoyer mené par l'Office en faveur des droits de l'homme est plus efficace

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

Le 11 octobre 2016, les autorités burundaises ont formellement annoncé la suspension de leur coopération avec l'OHCDH-B, en vue de renégocier l'accord de siège. Ceci en réaction à la publication du rapport de la Mission d'investigation des Nations unies au Burundi (UNIIB) qui a été très critique de la réponse des autorités à la crise. Il faut noter que cette mission était composée d'experts indépendants mandatés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (dont le Burundi fait partie), et donc séparée de l'OHCDH-B.

Les effets de la suspension n'ont pas tardé à se faire ressentir - il est devenu difficile pour l'OHCDH-B de vérifier toutes les informations que lui sont communiquées par des OSC par exemple. Nombre d'informations actuellement rapportées dans les rapports produits par l'Office doivent en conséquence être considérées comme des allégations, car ne respectant pas la stricte méthodologie utilisée par l'OHCDH-B. L'OHCDH-B continue néanmoins de suivre la situation des droits de l'homme à travers le pays par des sources secondaires, notamment la société civile.

Des négociations sont en cours pour réviser l'accord de siège. L'Office fait également un plaidoyer pour que les autorités mettent fin à la suspension de coopération en attendant la fin des négociations. Malgré ces efforts, les conséquences de la suspension vont certainement continuer à se faire ressentir tant que celle-ci reste en vigueur.

Description du résultat 3:

La synergie entre l'Union Africaine (UA) et l'OHCDH-B est mise en place pour influencer positivement la situation des droits de l'homme au Burundi par des actions d'envergure de monitoring, d'établissement des rapports et de plaidoyer avec les autorités.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en décalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Produit 3.1: mission d'observation des DH de l'Union Africaine facilitée par autorités burundaises.

- Sensibilisation des autorités sur le rôle des observateurs: ce sujet est soulevé régulièrement lors des réunions avec les autorités, notamment le Ministère des DH et le Ministère de la justice
- Plaidoyer pour la signature d'un MoU entre le Burundi et l'UA: ce sujet est soulevé régulièrement lors des réunions avec les autorités
- Appuis-conseil à l'UA pendant les négociations avec le gouvernement: la nomination d'un point focal de l'UA pour OHCDH-B a permis à ce dernier de réaliser cela.

Produit 3.2: Les capacités techniques et logistiques des observateurs des droits de l'homme de l'Union Africaine déployés au Burundi sont renforcées à travers:

- La formations des observateurs de l'UA: 2 -juin et octobre
- des missions conjointes UA/OHCHR-B: à réaliser;
- Réunions d'échanges d'experiences et cadre de collaboration UA/OHCDH-B: réunions tenues et points focaux nommés dans les 2 entités.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

L'OHCDH-B et l'Union Africaine ont entrepris une série d'activités afin de renforcer la synergie entre les deux organisations, et influencer positivement la situation des droits de l'homme au Burundi. En plus de ceci, l'OHCDH-B a continué à prendre des mesures afin de faciliter la mission des observateurs de l'UA.

L'OHCDH-B a entrepris une série d'activités allant dans ce sens - une stratégie de communication conjointe, des réunions avec les autorités burundaises afin de les encourager à faciliter le travail des observateurs de l'UA, la formation des observateurs sur divers thématiques, telles que le le monitoring des droits de l'homme (du 14 au 16 juin) et le Code de procédure pénal burundais (du 25 au 27 octobre), des missions de monitoring conjointes, des études sur des thématiques pertinentes à la situation (Droits économiques, sociaux et culturels), et une campagne à l'intention de la jeunesse burundaise afin de leur renforcer chez elle les valeurs liées à la résolution pacifique des conflits (au mois d'aout) en partenariat avec UNESCO, UNFPA, et UNICEF.

Nous avons pu constater une amélioration dans le travail des observateurs, qui, suite aux formations que nous leur avons offertes, se sont réorganisés en unités afin de rationaliser leur travail.

Malheureusement, le contexte actuel très défavorable aux questions de droits de l'homme comme décrit précédemment dans ce rapport, crée des défis dans la mise en oeuvre de certaines de ces activités sensibles.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en oeuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

La suspension par les autorités de la coopération avec l'OHCDH-B va surement impacter la mise en oeuvre de ce résultat. Etant donné la nature récente de la suspension, il est difficile de mesurer tous les effets que celle-ci va voir sur le travail de l'Office à long terme.

Description du résultat 4:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis durant la période considérée (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat durant la période considérée. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat contribue-t-il de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit? La théorie de changement dans le document de projet, est-elle toujours valable pour ce résultat? (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment sont-ils gérés et quelles mesures d'ajustement peuvent être envisagées (1 500 lettres maximum)?

1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles</u>: Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Malgré la prolongation de la crise, à travers ce projet l'OHCDH-B a pu avancer sur des résultats du projet. L'Office a produit 259 rapports, destiné à diverses audiences, écrits sur la base du monitoring entrepris par le personnel recruté grâce à ce projet. Ce travail de monitoring a aussi permis à l'OHCDH de faire cesser certaines violations. Par exemple, l'Office a enregistré 5499 cas d'arrestation dans le contexte de la crise. Il a également enregistré la libération d'au moins 2625 personnes arrêtées dans le contexte de la crise, un grand nombre grace au plaidoyer de l'Office.</p> <p>Le déploiement de 45 observateurs de l'UA au Burundi a été une autre étape positive. OHCHR-B a formé ces observateurs et maintient un bon niveau de coopération avec eux, tel que définit par les indicateurs du projet. Ceci a permis un monitoring accru de la situation des droits de l'homme, contribuant à la consolidation de la paix.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires</u>: Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le financement fourni par le PBSO a permis à l'OHCDH-B de financer des postes essentiels de monitoring, à la fois internationaux et nationaux. Ceci a permis à OHCDH-B de continuer son travail de monitoring et reporting afin d'assurer un suivi continu de la situation des droits de l'homme dans le pays. Cela a en outre permis que l'Office puisse continuer à dialoguer avec le gouvernement pour remédier à la situation, tout en tenant la communauté internationale informée de l'évolution du contexte pays.</p>
<p><u>Effets catalytiques</u>: Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds</p>	<p>La situation au Burundi étant très complexe, les négociations pour trouver un accord entre les parties au conflit continuent sous la facilitation de l'EAC. A la crise politique s'ajoute une crise</p>

<p>supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>humanitaire, entre autres provoquée par la détérioration de la situation économique. C'est dans ce contexte que l'OHCDH-B a obtenu un financement du CERF (Central Emergency Response Fund) afin d'apporter une protection d'urgence aux personnes dont la vie et la sécurité sont menacées, notamment les victimes et témoins d'atteintes aux droits de l'homme, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la société civile considérés comme étant proches de l'opposition. Le PBSO a également accordé une rallonge du projet afin de permettre à l'OHCDH-B de contribuer à la réalisation d'activités-clés telles que la lutte contre l'impunité et la promotion de l'Etat de droit et de la réconciliation nationale.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation</u>: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>La coopération entre l'OHCDH-B et l'Union Africaine est en soi essentielle afin de démontrer que la réponse aux atteintes aux droits de l'homme sont la préoccupation première de tous les Etats.</p> <p>La campagne conjointe "Amahoro ego" ("oui à la paix") a permis de réunir des jeunes de différentes orientations politiques afin de dialoguer et identifier des moyens pacifiques de mettre fin aux conflits lors d'une retraite de deux jours, culminant avec l'adoption d'une déclaration de la retraite. Les 50 participants ont été sélectionnés sur la base de critères établis par des jeunes - des partis politiques au pouvoir et de l'opposition, d'associations d'étudiants et religieuses. Ces deux jours se sont conclus avec l'organisation d'une foire pour tous les jeunes à Bujumbura, qui a réuni environ 1000 personnes autour du thème de la paix.</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Sur les 5 internationaux recrutés, trois sont de sexe féminin. La VNU est également une femme. Sur les 10 staff nationaux professionnels recrutés, la moitié sont des femmes. La question du genre a été soulevée lors de leur introduction aux méthodes de travail de l'Office. Lors des activités de monitoring, l'Office prête une attention particulière aux questions de genre, et rend compte de ce point dans ses rapports.</p> <p>La question de la parité de sexes a également été abordée lors des formations dispensées aux Observateurs de l'Union Africaine. Ce point sera également pris en compte avec une analyse spécifique au genre lors de la préparation d'études qui seront faites sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels et sur le droit foncier, deux sujets d'importance primordiale au Burundi. La prise en compte de la parité homme-femme a également lieu lors de la composition d'équipes conjointe de monitoring pour assurer que les filles et femmes se sentent confortables de parler avec nos équipes.</p>

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (300 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Une meilleure visibilité et connaissance des violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre commises au Burundi	Indicateur 1.1 Nombre de briefings au Conseil de Sécurité sur la situation des droits de l'homme au Burundi	5 briefings	6 briefings	8 briefings for the current duration of the project		
	Indicateur 1.2					
Produit 1.1 Surveillance continue des violations et abus des droits de	Indicateur 1.1.1 Nombre des visites sur le terrain pour récolter des informations sur	Entre 28 avril et 23 décembre : 4 bureaux régionaux, qui couvrent tout le pays	4 bureaux régionaux, avec un renforcement des ressources humaines et matérielles pour	608 visites monitoring ont été effectuées entre le 18 janvier et le 10 octobre. Du 1 janvier au 31 oct		

l'homme grâce à un monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants de l'OHCDH-B	les violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre et nombre des cas traités	627 visites sur terrain 2700 cas traités	une meilleure couverture des régions frontalières 800 visites de terrain Augmentation des cas traités	2016, l'Office a traité 3638 violations (notamment des détentions, tortures, exécutions extrajudiciaires, disparitions forcées et violence sexuels/genre).		
	Indicateur 1.1.2 La communauté internationale notamment le HCDH et d'autres mécanismes onusiens se prononcent publiquement sur la situation des droits de l'homme au Burundi	Entre 28 Avril et 23 Décembre : 4 bureaux régionaux, qui couvrent tout le pays 100 visites sur terrain 600 cas traités	4 bureaux régionaux, avec un renforcement des ressources humaines et matérielles pour une meilleure couverture des régions frontalières 200 visites de terrain Augmentation des cas traités	10 briefings mensuels du corps diplomatique. Haut Commissaire a émis 3 déclarations, et tenu 3 briefings aux media et 7 comm.de presse. Présentation orale du Haut-commissaire au Conseil des DH en mars 2016. Rapport du Haut-commissaire au Conseil DH en juin 2016. 6 briefings au CS des N.U.		
Produit 1.2 Surveillance accrue des violences basées sur le	Indicateur 1.2.1 Nombre des visites sur le terrain pour récolter des	Entre 28 avril et 23 décembre (interne Nations Unies): 183 rapports	4 bureaux régionaux, avec un renforcement des ressources humaines et	608 visites monitoring ont été effectuées entre le 18 janvier et le 10 octobre. Une visite a été organisé dans		

<p>genre (VBG) grâce à un monitoring et une production de rapports thématiques, en partenariat avec les partenaires compétents dans le domaine</p>	<p>informations sur les VBG et nombre d'interviews conduites</p>	<p>journaliers 43 rapports hebdomadaires 9 rapports mensuels 3 rapports thématiques mensuels sur les VBG 1 rapport semestriel Rapports ad hoc avec recommandations aux parties prenantes</p>	<p>matérielles pour une meilleure couverture des régions frontalières 200 visites de terrain Augmentation des cas traités.</p>	<p>toutes les prisons nationales (11) où sont détenues les femmes afin de préparer un rapport sur les violences faites aux femmes en prison, avec publication d'un rapport prévu prochainement.</p>		
	<p>Indicateur 1.2.2 La communauté internationale notamment le HCDH et d'autres mécanismes onusiens se prononcent publiquement sur</p>	<p>Entre 28 Avril et 23 décembre : 4 bureaux régionaux, qui couvrent tout le pays 100 visites sur terrain</p>	<p>4 bureaux régionaux, avec un renforcement des ressources humaines et matérielles pour une meilleure couverture des régions frontalières</p>	<p>Présentation orale du Haut-commissaire au Conseil des Droits de l'homme en mars 2016. Rapport du Haut-commissaire au Conseil DH en juin 2016 dédié une section sur la question des</p>		

	la situation des droits des femmes au Burundi.	600 cas traités	200 visites de terrain Augmentation des cas traités	VSBG.		
Produit 1.3 Rapportage sur les violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre.	Indicateur 1.3.1 Nombre des rapports produits (publics et internes) Indicateur 1.4.1 Staffs sont en poste	Entre 28 Avril et 23 Décembre (interne Nations Unies): 183 rapports journaliers 43 rapports hebdomadaires 9 rapports mensuels 3 rapports thématiques mensuels sur les VBG 1 rapport semestriel Rapports ad hoc avec recommandations aux parties prenantes.	Production de rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels internes Production mensuelle des rapports semi-publics, partage avec toutes les parties prenantes. Publication d'un rapport public en Janvier 2016, sur VBG. Rapport au Coneil DH en juin.	Du 1/1 au 31/10, rapports journaliers (207), hebdomadaires (19), mensuels (10), semi-publics (communauté diplomatique et autorités) (20), ad hoc (3), ainsi que notes de briefing pour diverses audiences (par ex. Conseil de sécurité). 6 internationaux engagés selon calendrier; 16 nat. recrutement.		
1.4			6 internationaux et			

Renforcement de la présence accrue de l'OHCDH-B durant la période post-électorale à travers des staffs internationaux et nationaux (5xP3; 1 UNV international; 10 NO; et 6 chauffeurs (G2))	Indicateur 1.3.2	Staffs non engagés	16 nationaux engagés.			
Résultat 2 Un plaidoyer accru et un engagement renforcé de l'OHCDH-B avec ses partenaires nationaux et les autres	Indicateur 2.1 Access aux lieux de détention accordé à OHCDH-B par les autorités	En 2015, accès à la plupart des lieux officiels de détentions.	Accès à tous les lieux officiels de détention.	Jusqu'en octobre 2016, l'OHCDH-B avait accès à tous les lieux de détention. Dès le 11 octobre, cet accès a été retiré suite à la suspension de coopération des autorités avec OHCDH-B.	Suspension de la coopération des autorités avec l'OHCDH-B en attendant l'adoption d'un nouveau accord de siège pour OHCDH-B.	

parties prenantes ;	Indicateur 2.2					
Produit 2.1 Les autorités nationales prennent les mesures préventives et correctives dans les cas des violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre	Indicateur 2.1.1 Les autorités sont saisies par l'OHCDH et prennent action pour une correction efficace des violations et abus des droits de l'homme et des VBG	Exemples des mesures correctives prises par les autorités relatives aux violations & abus des DH et VBG après plaidoyer de l'OHCDH : Libération/ transfert dans une prison régulière de 100 civils illégalement détenus dans camp militaire en Sept. 2015	Maintenir le taux de réussite élevé d'action efficace de plaidoyer auprès des autorités pour les corrections des violations et abus des droits de l'homme	L'OHCDH a enregistré 2850 cas d'arrestation dans le contexte de la crise. Il a également enregistré la libération d'au moins 2755 personnes arrêtées dans le contexte de la crise, un grand nombre grâce au plaidoyer de l'Office.		
	Indicateur 2.1.2					
Produit 2.2 Incidents de violations & abus de DH y compris les	Indicateur 2.2.1 Les violations et les abus des droits de l'homme y compris les VBG au Burundi sont	Briefings mensuels du corps diplomatique par le Représentant de l'OHCDH au Burundi	Continuation de toutes les activités mentionnées dessus Présentation orale du Haut-	10 briefings mensuels du corps diplomatique. Haut Commissaire a émis 3 déclarations, et tenu 3 briefings aux media et 7 comm.de		

VGB commises par les autorités Burundaises et d'autres acteurs sont connus à travers la communauté internation ale pour leur permettre d'accompagn er mettre la pression sur le gouvernemen t du Burundi	bien connus et il y a des réactions au sein de la communauté internationale	Déclarations publiques du Haut- commissaire par rapport à la situation des droits de l'homme au Burundi, fournis des informations venant de l'OHCDH Burundi.	commissaire sur le Burundi au Conseil des Droits de l'homme en Mars 2016. Rapport du Haut-commissaire au Conseil des Droits de l'homme en Juin 2016.	presse. Présentation orale du Haut- commissaire au Conseil des Drts de l'homme en mars 2016. Rapport du Haut-commissaire au Conseil DH en juin 2016. 6 briefings au C de Sec.		
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3 Une synergie d'action entre l'UA et l'OHCDH-B pour influencer	Indicateur 3.1 Un plan de travail conjoint est défini.	Absence d'un plan de travail	Un plan de travail conjoint est mis en oeuvre	Plan de travail a été adopté, des réunions de planification ont lieu régulièrement.		
	Indicateur 3.2 Etablissement d'un organe pour	Inexistence d'un organe mixte de coordination	Un organe mixte mis en place et fonctionne selon les	Des points focaux ont été nommés au sein des deux		

positivement la situation des droits de l'homme au Burundi par des actions d'envergure de monitoring, d'établissement des rapports et de plaidoyer avec les autorités.	assurer une harmonisation dans la coordination et la planification des activités des 2 organisations.		TDR	organisations.		
Produit 3.1 La présence et le travail de la mission d'observation des droits de l'homme de l'Union Africaine sont facilités par les autorités Burundaises.	Indicateur 3.1.1 Les autorités connaissent et saluent la mission d'observation des droits de l'homme de l'Union Africaine et facilitent leurs activités sur le terrain et à tous les niveaux.	Absence d'un memorandum d'entente ou note verbale avec le gouvernement du Burundi.	Jusqu'à 100 observateurs des droits de l'homme de l'AU sont déployés au Burundi.	Les négociations allant dans ce sens continuent. Pour le moment, un total de 45 observateurs sont arrivés, et certaines activités ont déjà pu avoir lieu, malgré l'absence d'un memorandum.		
	Indicateur 3.1.2					

Produit 3.2 Les observateurs de droits de l'homme de l'Union Africaine disposent des capacités et d'une bonne connaissance du contexte, des défis particuliers et des instruments des droits de l'homme applicables au Burundi.	Indicateur 3.2.1 Les observateurs des droits de l'homme de l'Union Africaine utilisent dans leur travail leurs connaissances du contexte, des défis particuliers et des instruments des droits de l'homme applicables au Burundi.	Ateliers de formation sont tenus. Missions conjointes sont organisées. Réunions d'échange ont lieu	Capacités des 32 observateurs sont renforcées. Les observateurs de l'UA reçoivent l'appui logistique.	2 formations tenues - sur le monitoring des droits de l'homme, et sur le Code de procédure burundais. Des missions conjointes ont eu lieu, par ex. afin de suivre la situation des droits économiques. Adoption de fiches pour monitorer les droits économiques. Réunions ont lieu régulièrement.		
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					

	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	La mise en place d'une structure de coordination avec l'Union Africaine, tel que prévu par le projet, était essentielle afin d'assurer sa réussite. En effet, la nomination de points focaux a permis à l'OHCDH-B d'avoir un meilleur canal de communication. A travers ce canal, l'OHCDH a pu faire du renforcement de capacités sur les méthodes de travail, suggérant aux Observateurs de l'UA de s'organiser en unités à l'interne afin de pouvoir être plus efficaces dans leur travail.
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	L'établissement et le maintien de bonnes relations avec les autorités locales des régions où travaillent les bureaux régionaux d'OHCDH-B était nécessaire afin de pouvoir entreprendre le nombre de visites de monitoring qui ont eu lieu, car ceci a permis à l'Office d'accéder à de nombreux lieux de détention avec plus de facilité. Ceci contraste avec la situation précédente, pendant laquelle les relations n'étaient pas aussi cordiales, ce qui rendait plus difficile l'accès, notamment dans les enceintes du Service National de Renseignement (SNR) à Bujumbura.
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	L'engagement des jeunes Burundais est essentiel pour obtenir une résolution pacifique de la crise politique qui sécoue le pays. Les jeunes qui ont été engagés à travers ce projet se sont montrés ouverts au dialogue avec des personnes d'autres perspectives, afin d'assurer une sortie de crise la plus rapide possible.
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: en décalage

Si les dépenses sont en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Veillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.⁵

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Une meilleure visibilité et connaissance des violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre commises au Burundi					
Produit 1.1	Surveillance continue des violations et abus des droits de l'homme grâce à un monitoring et une production de rapports crédibles et indépendants de l'OHCDH-B	L'OHCDH-B			
Produit 1.2	Surveillance accrue des violences basées sur le genre (VBG) grâce à un monitoring et une production de rapports thématiques, en partenariat avec les partenaires compétents dans le domaine	L'OHCDH-B			
Produit 1.3	Rapportage sur les violations et abus des droits de	L'OHCDH-B			

⁵ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

	<p>l'homme y compris les violences basées sur le genre</p> <p>1.4 Renforcement de la présence accrue de l'OHCDH-B durant la période post-électorale à travers des staffs internationaux et nationaux (5xP3; 1 UNV international; 10 NO; et 6 chauffeurs (G2)</p>				
<p>Résultat 2: Un plaidoyer accru et un engagement renforcé de l'OHCDH-B avec ses partenaires nationaux et les autres parties prenantes ;</p>					
Produit 2.1	<p>Les autorités nationales prennent les mesures préventives et correctives dans les cas des violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre</p>	L'OHCDH-B			
Produit 2.2	<p>Les incidents des violations et abus des droits de l'homme y compris les violences basées sur le genre commises par</p>				

	les autorités Burundaises et d'autres acteurs sont connus à travers la communauté internationale pour leur permettre d'accompagner ou mettre la pression sur le gouvernement du Burundi pour une meilleure promotion et protection des droits de l'homme				
Produit 2.3					
Résultat 3: La synergie entre l'Union Africaine (UA) et l'OHCHR-B est mise en place pour influencer positivement la situation des droits de l'homme au Burundi par des actions d'envergure de monitoring, d'établissement des rapports et de plaidoyer avec les autorités.					
Produit 3.1	La mission d'observation des droits de l'homme de l'Union africaine est facilité par les autorités burundaises.	L'OHCDH-B et UA			
Produit 3.2	Les capacités techniques et logistiques des observateurs des droits de l'homme de l'Union Africaine déployés au Burundi sont renforcées.	L'OHCDH-B et UA			
Produit 3.3					
Résultat 4: N/A					
Produit					

4.1					
Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:					

3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements éventuels apportés au projet (quel type et quand), ou si des changements sont envisagés pour le future proche (2 000 lettres maximum):

Ce projet a été approuvé en deux phases: une première visant à soutenir le staffing d'OHCHR-B afin d'assurer les activités critiques de surveillance, d'établissement des rapports sur la situation des droits de l'homme au Burundi et de plaider auprès des autorités et des autres parties prenantes pour le règlement des cas de violations des droits de l'homme, et une deuxième soutenant l'appui de l'OHCDH-B aux observateurs des droits de l'homme de l'Union Africaine au Burundi. Signé en avril 2016, ce projet a pour date limite d'exécution le 31 octobre 2016, avec un rapport de mi-parcours émis en aout 2016.

Le financement accordé pour le staffing était destiné au recrutement du personnel national et international affecté à la surveillance et à l'établissement des rapports sur les droits de l'homme. Alors que le personnel international a été recruté et a pris fonction dès l'approbation du projet, soit en février 2016, le recrutement du personnel national a accusé un retard considérable à cause des contraintes procédurales. En effet, des difficultés de communication sont survenues entre l'OHCDH-B et le PNUD sur la procédure et la responsabilité pour le recrutement et la gestion de ce personnel. Une solution a été obtenue par la signature d'un accord en mai 2016 qui établit les services que fournit le PNUD pour le recrutement et la gestion administrative du personnel national ainsi que les coûts inhérents à ses prestations. La mise en œuvre effective de cet accord a requis un délai supplémentaire, nécessaire pour effectuer les formalités de transfert des fonds alloués pour les salaires et charges relatifs au personnel à recruter entre les Finances de l'OHCDH et le PNUD. Le recrutement du personnel n'a été initié que plus tard et est actuellement à l'étape finale.

C'est pour cela que l'OHCDH-B est en cours de demander une extension de ce projet jusqu'au 31 mai 2017, demande qui est en cours de finalisation.